



Inf'omerville

La lettre mensuelle d'information de la commune d'Omerville / Juin-Juillet 2025

Le mot du Maire

Voici déjà le temps des vacances...Je souhaite à chacun de pouvoir prendre un moment pour se reposer, se déconnecter et profiter pleinement de bons moments en famille et entre amis. Bonnes vacances à toutes les omervilloises et omervillois !

Bien à vous
Denys de Magnitot

Travaux et projets municipaux

Les travaux sur la cour de l'école, subventionnés à 70% dans le cadre d'un contrat rural, ont démarré. Ils visent à améliorer le cadre de vie de nos écoliers et enseignants en limitant les conséquences des pics de chaleur tout en offrant un cadre de verdure. L'opération comprend aussi l'aménagement d'un jardin potager derrière le préau avec une installation permettant de faire l'école en extérieur.

Des travaux sont entrepris sur la plate-forme sportive pour installer une araignée à destination des adolescents. Ces travaux subventionnés à 70% par le contrat rural ont débuté. L'ancrage au sol a été réalisé par une entreprise de travaux publics, le mat et les cordages seront installés par la commune.

La taille des branches et des bois morts de l'allée des Ormes est envisagée en septembre. Une nacelle sera louée.

Communauté de communes

Commission Sports

L'agence nationale du sport propose un appel à projet pour promouvoir l'aisance aquatique (4-6 ans) et le savoir nager (6-12 ans) pour les enfants. Il est possible pour les collectivités de demander des subventions pour la mise en place d'actions sur cette thématique. Il est proposé par les services d'organiser des sessions pour les enfants du territoire dans les piscines environnantes. La commission émet un avis favorable au projet. Contact sera pris avec les piscines d'Etrépagny, Trie-Château et St Marcel pour pouvoir lancer des stages dédiés pour les familles du territoire. Pour information, ce sont des stages qui doivent être gratuits pour les familles.

Commission tourisme

La commission tourisme émet un avis favorable à la signature d'une convention avec l'association La Seine à Vélo. Depuis octobre 2020, « La Seine à Vélo » offre plus de 510km de découvertes le long de la Seine. De Paris jusqu'au Havre ou Deauville, l'itinéraire cyclable traverse 8 départements, plus de 130 communes, 2 Parcs naturels régionaux et autant de paysages singuliers, du plus urbain au plus bucolique. Une multitude d'aventures et d'émotions attendent les cyclistes débutants comme aguerris à chaque recoin du fleuve emblématique. Ils pourront vivre les étapes incontournables de l'Impressionnisme, observer des sites naturels rares et admirer des monuments emblématiques et inscrits au patrimoine

mondial de l'UNESCO. Mais également se régaler autour de tables locales et de produits du terroir, faire des découvertes culturelles et artistiques ou profiter des loisirs au fil de l'eau.

Modulable à l'infini selon ses envies et son niveau, en solo, en couple ou entre amis, lors d'un week-end ou d'un plus long séjour pouvant aller jusqu'à 10 jours, l'expérience sur La Seine à Vélo répond aux envies sportives, de déconnexion ou de voyage plus responsable et authentique.

Informations diverses :

A tous les amateurs de vélo qui souhaiteraient faire une révision de leur véhicule à deux roues, Jérémy Goudeau, réparateur agréé, viendra avec sa camionnette-atelier ce vendredi 18 juillet de 13h à 19h sur la place Saint-Martin. N'hésitez pas à en profiter. Vous pourrez aussi prendre le temps de déguster une petite bière artisanale ou un soft au café du village, le temps de la révision de votre vélo.

Vu les tarifs des titres de transport à la rentrée scolaire 2025/2026 pour les collégiens, lycéens et étudiants présentés par la société Transdev, voici la participation communale :

Carte Scolaire Bus (collège) **110.00 €** sur 142.93 €

Imagine R (collégiens non boursiers) **110.00 €** sur 187.90 €

Imagine R Lycéens ou apprentis (non boursiers) **240.00 €** sur 392.30 €

Imagine R étudiant **240.00 €** sur 392.30 €

Les élèves bénéficiant de ces participations devront être domiciliés dans la commune au 1^{er} septembre et devront faire les trajets école-domicile au départ et à l'arrivée d'Omerville.

Les remboursements seront effectués aux familles au vu de la réception des documents suivants :

- Certificat de scolarité 2025-2026
- RIB
- Courrier d'adhésion ou de renouvellement du titre de transport 2025-2026

La municipalité a signé une convention avec la commune de Villers-en-Arthies pour la prise en charge partielle des frais de garderie le mercredi durant l'année 2025 des familles omervilloises. La participation de la commune s'élève à 31 euros par enfant et par jour de fréquentation.

Vous êtes plusieurs à demander la possibilité de bénéficier d'un jardin communal. Un recensement de l'ensemble des jardins de la commune sera fait en septembre.

Comme l'année dernière, une exposition Commune expo sera organisée sur la place Saint-Martin par le Foyer Rural dans le courant de l'année scolaire.

Permanence municipale : assurée tous les mercredis de 17 heures à 19 heures par la secrétaire.

Portable du Maire en cas d'urgence ou de prise de rendez-vous : 06 85 02 15 08.

Agenda

Samedi 26 juillet : marché nocturne organisé par le comité des fêtes à partir de 18h

Dimanche 7 septembre : marché des producteurs locaux de 9h à 13h et Forum des Associations.

Samedi 13 septembre après-midi : atelier organisé par le foyer rural, ouvert à tous sur la culture coréenne (musique, cuisine et calligraphie).

Samedi 20 septembre à 19h : Méchoui et repas des villageois organisés par la Municipalité, le Foyer Rural et le Comité de Fêtes.

Dimanche 5 octobre : marché des producteurs locaux de 9h à 13h et Forum des Associations.

Dimanche 19 octobre : brocante d'Omerville

Directeur de la publication : Denys de Magnitot

Rédacteurs : Lionelle Maschino, Cyrille Duchesne
